



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 29 janvier 2024 par le Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement de la Communauté française, sur un projet d'arrêté 'portant exécution du décret du 19 octobre 2023 relatif au [subventionnement] de repas complets, gratuits, sains et durables au sein des établissements scolaires d'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française', portant le numéro 75.482/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 1^{er} février 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.